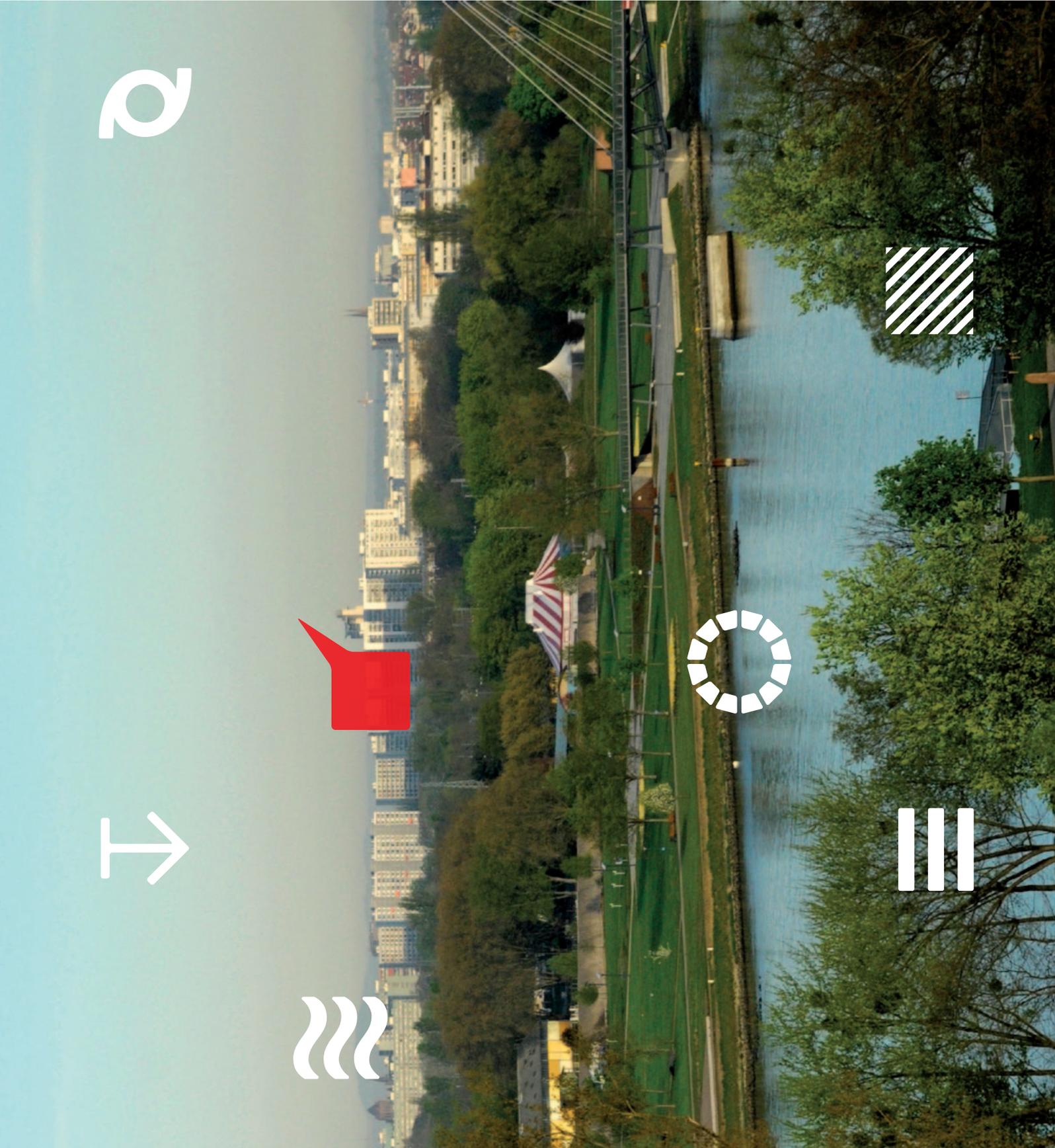


RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

SOMMAIRE

- 2 2012 : VERS UN TERRITOIRE EN RÉSEAUX ?
- 4 QUATRES AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX
 - AXE 1
 - 7 COMPRENDRE LE TERRITOIRE, PARTAGER L'INFORMATION,
ANTICIPER LES ÉVOLUTIONS
 - AXE 2
 - 17 CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN
 - AXE 3
 - 25 BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE
 - AXE 4
 - 33 ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT
ET À LA VIE DES GENS
 - AXE 5
 - 39 FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS
- 43 LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

2012 : vers un territoire en réseaux ?



2012 : VERS UN FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE EN RÉSEAUX ?



Nous avons compris par le travail de prospective, en prolongation du travail national de la DATAR, que le potentiel de notre territoire est entre celui d'une métropole puissante connectée au monde au prix d'un détachement de son environnement immédiat, et celui d'une métropole ancrée surtout régionalement au prix d'un détachement des circuits nationaux et européens d'échange économique. Entre les deux, la réalité dépendra du type de relation entre les territoires. Ainsi, l'attractivité et le rayonnement de notre bassin de vie métropolitain, villes, campagnes et villages, français et allemands, sont soumis à la façon dont les projets de chacun sont cohérents avec ceux des autres, en termes de mobilité, de services, d'habitat, de paysage... Ils sont également soumis à notre capacité d'adaptation aux fortes transformations en cours, économiques, sociétales, environnementales et institutionnelles, agissant comme des lames de fond.

Forte de ces éléments, l'ADEUS avance en continuité des années précédentes, pour faire émerger des solutions. Avec deux volets :

- d'une part, le défrichage de sujets émergents susceptibles d'influer sur la vie des gens, autour de l'économie et de l'emploi, des modes de vie, des contraintes environnementales ;
- et d'autre part, la production pragmatique dans les délais impartis de cadres de politiques publiques, tenant compte du premier.

↳ Les observatoires, éclairages et l'organisation d'évènements permettent ces défrichages. Il convient de noter ainsi le renouvellement de références apportées par les travaux sur l'évolution de l'occupation des territoires, par ceux sur l'attractivité, le numérique, le télétravail, par l'enquête sur les modes de vie des Bas-rhinois, par l'observation transfrontalière et enfin, par les rencontres et conférences devenues des lieux de large partage et de débat.

↳ La production de documents cadre alimente le deuxième volet. Elle a été importante tant en volume qu'en couverture territoriale. Les innovations de méthode y sont notables, avec l'introduction de la prospective (PLU CUS/SCOTERS, SCoT Bruche, transfrontalier), la mutualisation des méthodes d'analyse (SCoT), facilitant une cohérence à l'échelle départementale.

↳ Mais aussi, avec le PLU de Haguenau, la révision du SCOTERS, l'élaboration du SCoT de la Bruche et les réflexions sur l'adaptation au changement climatique pour le Plan climat de la CUS, la construction d'une nouvelle culture des équilibres appelée, peut-être, développement durable.

L'ensemble de ces travaux pourrait déboucher sur des idées nouvelles pour le territoire, autour du fonctionnement en réseaux et du renforcement de la cohésion sociale. A creuser en 2013 !

Anne PONS
Directrice générale de l'ADEUS

QUATRE AXES COMPLÉMENTAIRES ENTRE EUX





L'ADEUS ORGANISE SES TRAVAUX AUTOUR DE QUATRE OBJECTIFS POUR LE TERRITOIRE

D'abord, l'Agence construit le fonctionnement métropolitain (axe 2) et participe à bâtir une vision à une échelle plus large encore inhabituelle (axe 3), car la complémentarité de ces travaux organise le rayonnement territorial. L'Agence recherche les variables motrices de l'attractivité économique et résidentielle, ou encore la meilleure compréhension du lien entre l'économique et l'urbain.

En parallèle, dans un monde en mutation, l'Agence questionne notre contexte et la vie des gens, pour lesquels nous devons, collectivement, adapter ce territoire (axe 4). Elle défriche la déclinaison concrète des

concepts du développement durable sur le territoire, l'anticipation des obligations induites par le Grenelle, les risques et opportunités qui s'offrent de fait à nous.

Enfin, l'Agence éclaire une intelligence du territoire partagée (axe 1) par les travaux de ses observatoires. Travailler de façon transversale et partenariale exige des méthodes de restitution collective des travaux. L'Agence s'y applique, notamment par ses publications, débats partenariaux, rencontres et conférences.

Ces missions sont exercées en complémentarité avec les autres acteurs du développement.



AXE 1

COMPRENDRE
LE TERRITOIRE
PARTAGER
L'INFORMATION
ANTICIPER
LES ÉVOLUTIONS



AXE 1

**COMPRENDRE
LE TERRITOIRE**

**PARTAGER
L'INFORMATION**

**ANTICIPER
LES ÉVOLUTIONS**

Dans un contexte en constante mutation, le devenir des territoires dépend en grande partie de leur capacité à anticiper leur avenir. Les profonds changements de société induisent en permanence de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, ainsi que de nouveaux rapports, notamment à l'environnement.

La prise en compte de ces nouvelles demandes par les politiques publiques, qui entendent les accompagner, ne peut se faire sans une véritable compréhension des besoins qu'elles expriment. Et c'est précisément le but recherché par les travaux de cet axe que d'offrir à nos partenaires les moyens de comprendre les évolutions qui touchent leurs territoires, afin d'être en capacité d'anticiper les adaptations nécessaires à leurs politiques respectives.

TRANSVERSALITÉ DE L'ENSEMBLE DES OBSERVATOIRES

Les avancées de l'observation de l'ADEUS en 2012 ont porté notamment sur le développement d'un Portail de données qui, dans un avenir rapproché, permettra un requêtage par nos partenaires directement via un lien Web. Concernant les volets thématiques de l'observation, l'Agence couvre maintenant tous les champs nécessaires pour accompagner ses partenaires. La question foncière et de l'évolution des territoires est maintenant stabilisée et en cours d'extension sur le territoire régional, l'environnement est traité de façon transversale dans tous les observatoires et l'économie a vu la mise en place de plusieurs « état 0 » en 2012.

Le temps investi par l'Agence dans l'élaboration des documents cadre a toutefois peu permis de développer de nouveaux sujets et de répondre aux besoins d'anticipation des politiques publiques et des documents cadre.

ÉCLAIRAGE, ANTICIPATION, PROSPECTIVE

Les éclairages Agence 2012 ont été marqués par la réalisation d'une enquête modes de vie auprès de 3 500 ménages sur le territoire du Bas-Rhin. L'analyse des résultats permet d'une part de comprendre plus précisément ce qui fonde les aspirations des différents groupes sociaux, et donne par ailleurs les moyens de relever les différences, les inégalités, voire les fractures susceptibles d'engendrer des exclusions sociales. Ce sont donc là autant d'éclairages permettant d'identifier les leviers d'actions pour une meilleure prise en compte des aspirations des ménages, et donc de se doter d'une clé de réussite majeure pour les politiques publiques.

Il est aussi important de signaler la finalisation de la saisie sous SIG des périmètres des zones d'activités dans le Bas-Rhin. Ce travail, entrepris il y a deux ans, donne maintenant la base nécessaire pour développer un véritable observatoire des zones d'activités.

ÉVÉNEMENTS ET PARTAGE D'INFORMATION

Les événements 2012 ont été portés par les cycles de rencontres et de conférences sur les évolutions sociétales et l'économie des territoires. Les riches débats qui ont suivi les présentations des conférenciers ont alimenté et confirmé les besoins d'appréhender les modes de vie. L'organisation des événements a aussi évolué en 2012 par des portages avec de nouveaux partenariats, dont l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS), l'ADEME Alsace et le Réseau de recherche « Politiques et dynamiques des territoires » de l'Université de Strasbourg.

Il faut aussi signaler l'effort de l'Agence à partager son expertise et ses productions avec ses partenaires, mais aussi un public plus large, avec des journées de restitutions pour les élus, les techniciens de différentes structures et des acteurs locaux de l'urbanisme.

LES PROJETS RÉALISÉS

Comprendre le territoire

• Observatoire transversal

- Les évolutions démographiques en Alsace : quel modèle de développement ? [Les notes de l'ADEUS n° 64], [12/2012](#)
- Démographie des SCoT en Alsace [Les notes de l'ADEUS n° 89], [12/2012](#)
- Evolution des structures démographiques en Alsace : un paysage contrasté [Les notes de l'ADEUS n° 94], [12/2012](#)

• Observatoire des déplacements

- Observatoire départemental des déplacements - Rapport 2012 [Les expertises de l'ADEUS], [10/2012](#)
- Mobilité et accessibilité dans les zones d'activités [Les notes de l'ADEUS n° 83], [11/2012](#)

• Observatoire du foncier et de l'évolution des territoires

- Base de données départementale POS/PLU. Mises à jour 2011 et 1^{er} semestre 2012, [10/2012](#)
- Consommation foncière : exploration méthodologique pour l'utilisation du fichier Majic [diaporama], [11/2012](#)
- La consommation foncière dans le Bas-Rhin : l'optimisation en marche [Les notes de l'ADEUS n° 61], [12/2012](#)
- Atlas communal de la consommation foncière dans le Bas-Rhin 1976-2007 - Déclinaison par SCoT [8 atlas], [12/2012](#)
- Grille d'analyse des SCoT du Bas-Rhin - Tableaux d'indicateurs [8 fiches], [12/2012](#)
- Grille d'analyse des SCoT du Bas-Rhin - Grille d'analyse détaillée [8 fiches], [12/2012](#)

ZOOM

• Observatoire de l'habitat

- Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin. Présentation par bassins d'observation, communes et quartiers de Strasbourg - Etat au 1^{er} janvier 2012 [Les expertises de l'ADEUS], [04/2012](#)
- La construction neuve du Bas-Rhin portée en 2011 par la métropole [Les indicateurs de l'ADEUS n° 25], [04/2012](#)
- L'accès au logement dans le Bas-Rhin : des coûts élevés dans un contexte de crise [Les notes de l'ADEUS n° 72], [07/2012](#)
- Une augmentation plus forte des loyers privés dans l'agglomération strasbourgeoise en 2012 [Les notes de l'ADEUS n° 81], [09/2012](#)

• Observatoire de la cohésion sociale

- Observatoire des zones urbaines sensibles - Rapport annuel. Bilan et perspectives [Les expertises de l'ADEUS], [04/2012](#)

• Observatoire économique

- Le positionnement de Strasbourg dans les classements en 2011 [Les notes de l'ADEUS n° 73], [02/2012](#)
- Revue de presse économique : faits marquants [Les indicateurs de l'ADEUS n° 22, 23, 26, 27, 29], [01/2012 - 11/2012](#)
- Flash emploi [Les indicateurs de l'ADEUS n° 24 et 28], [05/2012 - 09/2012](#)
- Strasbourg et ses étudiants : un atout maître [Les notes de l'ADEUS n° 84], [11/2012](#)
- Les transferts d'établissements dans le Bas-Rhin et la CUS en 2011 [Les notes de l'ADEUS n° 85], [11/2012](#)
- La création d'établissements dans le Bas-Rhin et la CUS en 2011 [Les notes de l'ADEUS n° 86], [11/2012](#)
- Le télétravail en Alsace : retour d'enquêtes [Les notes de l'ADEUS n° 87], [11/2012](#)
- Le « e-travail » ou travail mobile, nouveau graal des territoires et des organisations à l'ère du numérique ? [Mémoire Master 2], [12/2012](#)
- La filière économie numérique [Les notes de l'ADEUS n° 90], [12/2012](#)
- La filière économie verte [Les notes de l'ADEUS n° 93], [12/2012](#)

ZOOM

Partage d'information

- ♦ « Où va-t-on » :
Séminaire à visée prospective 2011
→ Actes des demi-journées d'atelier et des conférences, [03/2012](#)

ZOOM

♦ Les Conférences et Rencontres de l'ADEUS

- Grands flux et portes d'entrée de la France : quels enjeux pour les métropoles, par Nadine Cattan [1ère Conférence, synthèse et vidéo], [02/2012](#)
- Le travail et l'emploi dans vingt ans : accélération des tendances ou rééquilibrage ?, par Tristan Klein [2ème Conférence, synthèse et vidéo], [04/2012](#)
- Les gisements de croissance : les secteurs d'avenir à l'horizon 2040, par Cécile Jolly et Olivier Passet [3ème Conférence, synthèse et vidéo], [06/2012](#)
- Solidarité et sécurité dans la ville, par Michel Marcus [9ème Rencontre, synthèse et vidéos], [06/2012](#)
- L'équation de la ville durable, par Jean Haentjens [10ème Rencontre, synthèse et vidéos], [10/2012](#)
- La mobilité comme dimension des inégalités sociales, par Vincent Kaufmann [11ème Rencontre, synthèse et vidéos], [11/2012](#)

♦ Les Journées de restitution

- Restitution des travaux de l'Agence aux élus [diaporamas], [04/2012](#) et aux techniciens [diaporamas], [05/2012](#), [09/2012](#)

Éclairage, anticipation, prospective

♦ Scenarii métropolitains

- Les schémas fonctionnels métropolitains [Les expertises de l'ADEUS] [12/2011](#)
- La proximité, levier d'une organisation urbaine durable ? [Les notes de l'ADEUS n° 69] [07/2012](#)

♦ Modes de vie

- Les modes de vie des Bas-rhinois en 2012 : de nouveaux modèles ? [Les notes de l'ADEUS n° 70], [06/2012](#)
- Les modes de vie des Bas-rhinois en 2012 : quels déterminants aujourd'hui ? [Les notes de l'ADEUS n° 79], [09/2012](#)

ZOOM

♦ Démographie

- Coproduction avec l'INSEE : La CUS dans la dynamique des migrations résidentielles [INSEE - Chiffres pour l'Alsace n° 29], [03/2012](#)

♦ Foncier

- Benchmarking sur les marchés fonciers et immobiliers [rapport de stage], [07/2012](#)
- Portrait transversal du Bas-Rhin - Phase 2 : Evolutions sectorielles et territoriales de l'emploi marchand [Les expertises de l'ADEUS], [12/2012](#)
- Les évolutions récentes dans le Bas-Rhin : des territoires plus spécialisés et plus interdépendants [Les notes de l'ADEUS n° 92], [12/2012](#)

♦ Populations scolaires

- Evolutions récentes et perspectives des collèges Les Sources et Poincaré à Saverne, [04/2012](#), du Parc et des Roseaux à Illkirch-Graffenstaden, [10/2012](#), Erasme, Sophie Germain, François Truffaut et Jacques Twinger à Strasbourg (mise à jour), [12/2012](#) [Les expertises de l'ADEUS]

♦ Trame verte

- Articulation entre espaces urbains et espaces ruraux [Les notes de l'ADEUS n° 65], [04/2012](#)
- Adaptation au changement climatique par l'urbanisme [Les notes de l'ADEUS n° 71], [09/2012](#)

♦ Trame verte et SCoT du Haut-Rhin

- SCoT Colmar-Rhin-Vosges [Les notes de l'ADEUS n° 74], [07/2012](#)
- SCoT des cantons de Huningue et Sierentz [Les notes de l'ADEUS n° 75], [07/2012](#)
- SCoT Montagne, Vignoble et Ried [Les notes de l'ADEUS n° 76], [07/2012](#)
- SCoT de la région mulhousienne [Les notes de l'ADEUS n° 77], [07/2012](#)
- SCoT Rhin-Vignobles-Grand Ballon [Les notes de l'ADEUS n° 78], [07/2012](#)

Grille d'analyse des SCoT du Bas-Rhin

L'Agence d'urbanisme de Strasbourg a engagé depuis plusieurs années un travail d'analyse de la consommation foncière dans le Bas-Rhin, qui a donné lieu à diverses études et à la création d'une base de données sur la consommation foncière. L'ensemble a été formalisé par la création de l'observatoire du foncier et de l'évolution des territoires (OFET).

Concomitamment, les partenaires, et particulièrement l'Etat, ont exprimé le besoin de disposer d'éléments de suivi de la consommation foncière dans les différents territoires de SCoT. Ce besoin ne se limitait pas à une batterie d'indicateurs fonciers, mais aussi à des éléments de contextualisation.

La consommation foncière est la combinaison de l'usage du sol et d'une affectation à une fonction. Les évolutions démographiques, économiques et résidentielles sont donc nécessaires pour appréhender et apprécier les usages fonciers.

Par ailleurs, l'optimisation de l'usage des sols dépend aussi de la localisation des fonctions urbaines. La volonté de structuration de l'espace est donc intimement liée à l'objectif d'économie des ressources foncières.

La conception de la grille a tenu compte de l'ensemble de ces éléments. Elle est articulée autour de trois grandes parties :

- attractivité et rayonnement du territoire ;
- la consommation foncière : sa localisation et ses usages ;
- l'optimisation de l'usage du foncier, appréhendée particulièrement à travers la mobilisation de celui-ci dans l'enveloppe urbaine et des indicateurs de performance de son usage.

Le but de ces grilles n'est pas de comparer les territoires de SCoT entre eux, mais bien de présenter à travers des fiches, les dynamiques propres à chaque SCoT.

La grille d'indicateurs est amenée à être mise à jour annuellement et sera l'une des productions récurrentes de l'OFET. Par ailleurs, à partir de 2013, elle sera élargie au Haut-Rhin.

Extraits de la grille du SCoT de Sélestat et sa région

↳ Indicateur de performance d'usage du foncier :

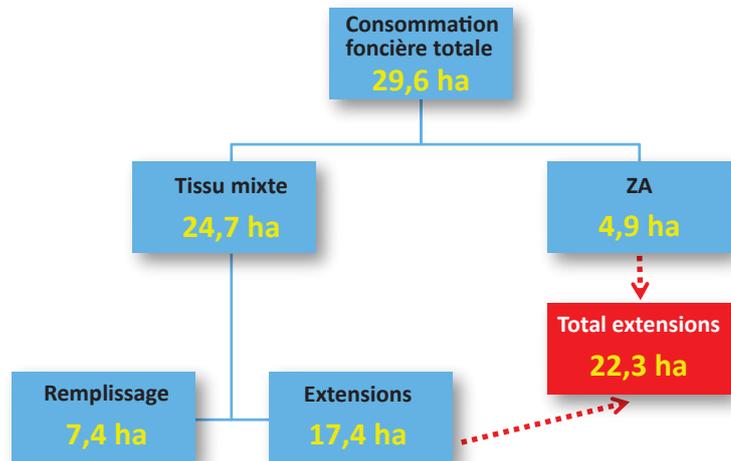
nombre de logements supplémentaires par hectare consommé (remplissage + extensions)

Niveau d'armature	1976-2002	2002-2007
Autres centralités	7	14
Villages	7	16
Bourgs-centres	10	16
Sélestat et sa région	9	21
Pôle	14	32
Bas-Rhin	16	26

Sources : INSEE, ADEUS

↳ Schéma de synthèse :

consommation foncière annuelle 2002-2007



Économie numérique et télétravail en Alsace

Potentiel de croissance reconnu, le numérique fait l'objet de diverses stratégies locales et nationales. L'Alsace se positionne dans ce domaine, tant sur le plan des infrastructures que des usages, notamment par la récente signature avec la Chambre de commerce et d'industrie d'une convention-cadre d'objectifs en faveur de l'économie numérique. La métropole strasbourgeoise n'est pas en reste. Membre fondateur de *Green & Connected Cities*, la Communauté urbaine cherche à se positionner comme leader des usages numériques.

En 2011, 67 % de la filière numérique¹ alsacienne est captée par le Bas-Rhin. La CUS, avec ses 1 287 établissements, concentre 43 % du parc numérique. Il s'agit d'une myriade de petits établissements dont la majeure partie ne compte aucun salarié et parmi lesquels ne se distinguent pas de véritables leaders locaux. La filière numérique alsacienne représente quelques 13 500 emplois (8 100 dans la CUS). Les opérateurs téléphoniques représentent près de 20 % des emplois numériques bas-rhinois. Une offre d'infrastructure numérique se déploie sur l'ensemble du territoire régional.

L'aménagement numérique du territoire rend possible l'émergence d'usages tels que le télétravail. Cette option ne laisse pas indifférents les collectivités et les porteurs de projets alsaciens. Ils travaillent à la mise en place d'un réseau de télécentres sur l'ensemble de la région. L'Alsace fait partie des régions pilotes du programme national pour le développement du télétravail à destination des PME et un groupe de travail se penche sur le déploiement d'un réseau de télécentre régional.

Pour mieux appréhender les besoins et orienter les solutions à retenir, l'ADEUS a lancé, par internet, une enquête sur ces sujets en mai 2012. Elle a mené en parallèle de ce partenariat public-privé une série d'entretiens avec des acteurs (para)publics. Les résultats font ressortir des expérimentations et mises en œuvre locales. Le recours aux tiers-lieux reste cependant méconnu. Si les organisations s'accordent sur les gains humains et environnementaux, elles craignent une perte de communication avec les télétravailleurs et une trop grande complexité d'organisation.

Spécialisation des zones d'emploi alsaciennes dans le numérique

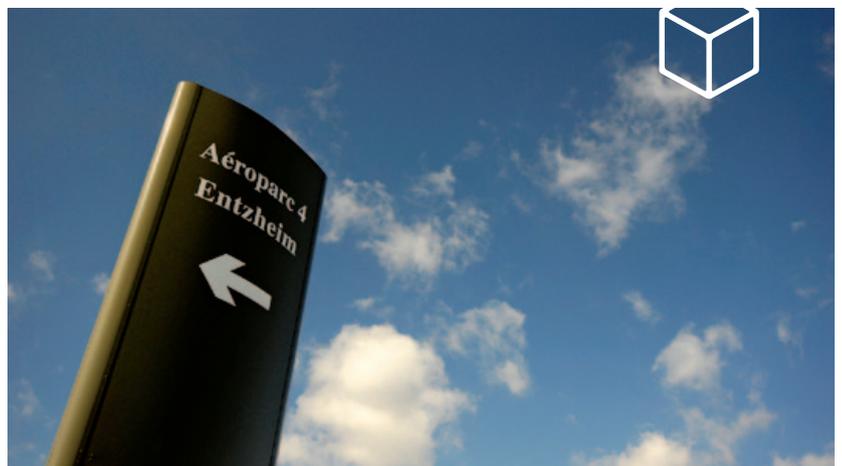
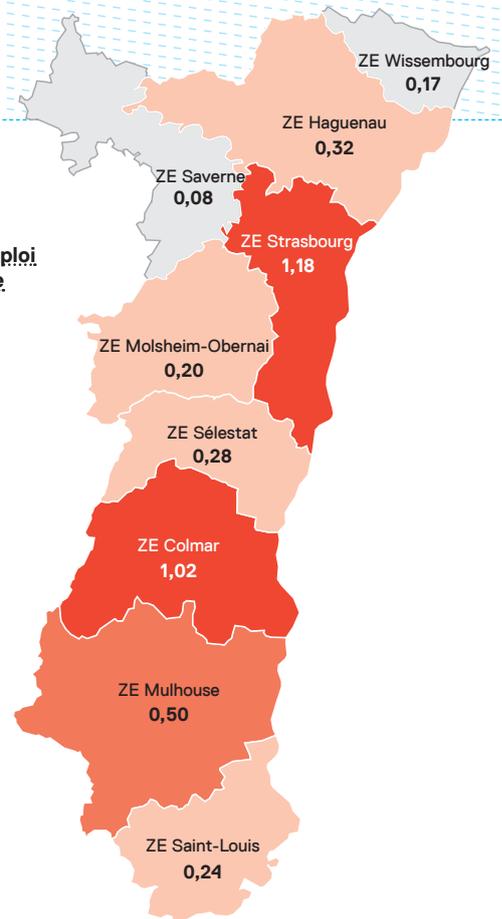
Indice de spécificité de l'économie numérique en 2011

- fort (de 1,00 à 1,18)
- faible (de 0,40 à 1,00)
- très faible (de 0,20 à 0,40)
- extrêmement faible (de 0,08 à 0,20)

Indice de spécificité de l'Alsace : 0,73

Indice de spécificité = (effectif de l'activité dans la zone d'emploi/effectif total dans la zone d'emploi)/(effectif de l'activité en France/effectif total en France)

N
ADEUS
0 30 km
Source : Pôle emploi, 1er janvier 2011
Réalisation ADEUS, octobre 2012



L'aéroparc d'Entzheim, un lieu de concentration des établissements numériques.

¹. Définition OCDE.

Les rencontres et conférences : évolutions sociétales et économie des territoires

En 2012, l'ADEUS a organisé deux cycles de conférences-débats afin d'éclairer des thématiques liées aux enjeux que représentent les territoires métropolitains transfrontaliers. Plusieurs de ces événements ont été organisés en partenariat avec des organismes particulièrement intéressés par nos travaux. En voici les principaux enseignements retirés :

« Grands flux et portes d'entrée de la France : quels enjeux pour les métropoles ? »

par Nadine Cattan : une préfiguration du territoire de la France dans une trentaine d'années a permis de comprendre en quoi nous sommes entrés dans l'ère des territorialités mobiles.

« Le travail et l'emploi dans vingt ans : accélération des tendances ou rééquilibrage ? »

par Tristan Klein : d'ici à 2030, la segmentation accrue des « mondes du travail » se poursuivra dans un contexte d'amélioration de la situation de l'emploi. Une approche prospective concrète du travail, puis deux scénarios ont été développés, entre possible et souhaitable.

« Les gisements de croissance : les secteurs d'avenir à l'horizon 2030 », par Cécile Jolly et Olivier Passet : la croissance de demain repose sur des spécialisations, la mobilisation de compétences précises et l'interaction entre les secteurs. Les creusets de l'innovation restent la construction, l'industrie et les services aux entreprises.

« Solidarité et sécurité dans les villes », par Michel Marcus : pour passer des villes injustes aux villes protectrices, la prévention doit être au cœur des actions. Les incontournables : plus de justice sociale, redéfinir les rôles et ouvrir le dialogue, aussi avec les jeunes.

« L'équation de la ville durable », par Jean Haentjens : dans certaines conditions, un autre « mode de ville » est possible, à la fois plus économe, convivial et écologique. Les villes qui ont réussi ce pari ont su créer un désir collectif et progresser en cohérence sur de multiples leviers.

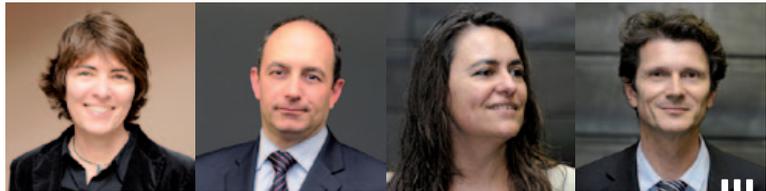
« La mobilité comme dimension des inégalités sociales », par Vincent Kaufmann : le terme « mobilité » est bien plus qu'un déplacement dans l'espace : il dit l'essentiel sur les rapports sociaux. Et il existe un risque d'infarctus des transports publics !

Les partenariats ont été menés avec :

- ↳ l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS)
- ↳ l'ADEME Alsace
- ↳ le Réseau de recherche « Politiques et dynamiques des territoires » de l'Université de Strasbourg



Les conférenciers du cycle « Économie des territoires »



De gauche à droite :

Nadine CATTAN, Géographe, Directrice de recherche au CNRS, Directrice de l'UMR Géographie-Cités, Présidente du Groupe de prospective DATAR ;
Tristan KLEIN, Chef de projet au Centre d'analyse stratégique ;
Cécile JOLLY, Économiste au Centre d'analyse stratégique ;
Olivier PASSET, Conseiller auprès du Président délégué au Centre d'analyse économique.

Les conférenciers du cycle « Évolution sociétale »



De gauche à droite :

Michel MARCUS, Délégué général du Forum français pour la sécurité urbaine ;
Jean HAËNTJENS, Économiste et urbaniste ;
Vincent KAUFMANN, Directeur du Laboratoire de sociologie urbaine à l'École polytechnique fédérale de Lausanne.

Tous les actes et toutes les vidéos des rencontres et conférences sont consultables sur www.adeus.org/productions

Les nouveaux modes de vie : focus sur le Bas-Rhin

Pilotée par l'ADEUS, l'enquête sur les modes de vie des Bas-rhinois s'est déroulée début 2012.

Elle a porté sur **un échantillon représentatif de 3 500 ménages** répartis entre les différents territoires du Bas-Rhin. Le questionnaire réalisé par voie téléphonique englobe l'ensemble des volets des modes de vie (habitat, déplacements, travail, loisirs, environnement, TIC, etc.).

Pour mener à bien cette étude, l'ADEUS a développé **un partenariat avec le Laboratoire de sociologie urbaine de l'École polytechnique de Lausanne**, dont les recherches récentes sur les villes de Berne, Lausanne et Genève ont permis d'importantes avancées méthodologiques et des approches innovantes des modes de vie.

Les **premiers résultats** de cette enquête révèlent **des transformations importantes** qui réinterrogent les modèles ayant prévalu jusqu'à présent dans l'élaboration des politiques publiques.

Parmi ces transformations, la **multiplication de nouvelles formes familiales** (monoparentales, recomposées) fait émerger de nouveaux besoins. Par ailleurs, **la voiture semble perdre progressivement sa place prépondérante** dans les modes de vie des ménages.

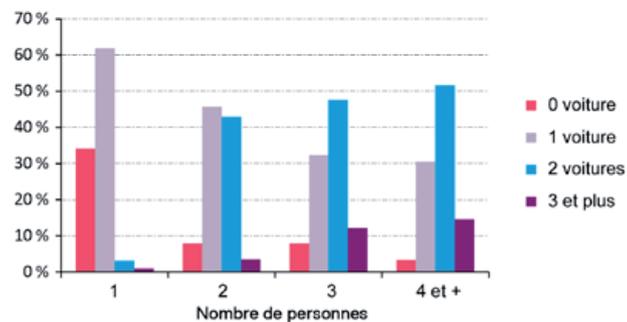
Par contre, la préférence pour la maison individuelle reste forte avec 72 % des ménages qui y aspirent, avec cependant un **désir** tout aussi fort de **vivre dans la proximité** qui fait que la très grande majorité souhaite également résider dans ou à proximité d'une ville.

De nouveaux comportements sont observables également. Ainsi, les **usages des technologies numériques** font désormais partie intégrante de la vie quotidienne des ménages. Et les comportements des Bas-rhinois sont **de plus en plus écoresponsables**, même si des efforts restent à faire, en particulier par les jeunes ménages.

Enfin, à l'heure de la mondialisation et du désir de mobilité, **l'attachement local demeure très fort** et c'est l'Alsace qui arrive en tête comme territoire d'appartenance pour 34 % des Bas-rhinois. Cet enracinement n'exclut pas **l'ouverture à un espace transfrontalier** de vie plus large puisqu'un tiers des Bas-rhinois se dit prêt à aller s'installer durablement en Allemagne.

Nombre de voitures selon la taille des ménages

Réalisation ADEUS, EMD 2012



Accomplissez-vous toujours ces actions dans votre vie quotidienne ? (en %)

Réalisation ADEUS, EMD 2012



Maison individuelle et proximité, une aspiration forte.

photo : Jean Isenmann/ADEUS

AXE 2



CONSTRUIRE
LE FONCTIONNEMENT
MÉTROPOLITAIN



AXE 2

CONSTRUIRE LE FONCTIONNEMENT MÉTROPOLITAIN

La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison stratégique aux différentes échelles de territoire. Il s'agit à la fois d'une démarche prospective et de construction de la ville en temps réel.

Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et de croisement des politiques sectorielles des partenaires sur un territoire commun.

Rendre lisible le fonctionnement du coeur de la région métropolitaine et l'attractivité de chaque territoire, c'est favoriser l'émergence des grands projets de territoire et leur traduction dans les documents d'urbanisme.

Cette lisibilité doit permettre de penser le fonctionnement métropolitain en intégrant d'emblée les dimensions écologique, économique, d'évolution sociétale, de concertation...

SCÉNARIOS MÉTROPOLITAINS ET SCHÉMAS FONCTIONNELS À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE TRANSFRONTALIÈRE

Une vision globale est indispensable pour une approche systémique du développement durable aux différentes échelles de territoire.

2012 a été une année de confirmation pour l'Agence, après avoir démontré par ses investigations sa capacité à travailler sur le territoire métropolitain, notamment par son travail prospectif à l'échelle régionale et sa forte implication dans les documents cadre et des réflexions plus spécifiques.

D'un point de vue méthode et partage avec ses partenaires, un workshop PLUc tenu en début d'année avec les services de la CUS et l'Agence a permis de faire émerger des scénarii d'aménagement pour évaluer les impacts sur l'organisation spatiale et le développement de la CUS et de ses communes, et donc de guider les orientations du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD).

Les travaux et échanges sur le Plan climat énergie territorial (PCET) de la CUS sont aussi un bon exemple de la capacité de l'Agence à faire de la transversalité et de développer un travail en commun avec les services.

Ces démarches et travaux, comme les réflexions sur l'évolution du Port autonome de Strasbourg, ont alimenté les réflexions pour la construction d'un fonctionnement métropolitain pour nos territoires.

LES DOCUMENTS CADRE

2012 aura également été marquée par des premières évaluations de documents cadre avec celle du SCOTERS, première nationale pour un territoire de cette envergure, et l'évaluation à mi-parcours du Programme local de l'habitat de la CUS.

Concernant le PLU intercommunal de la CUS, une étape importante a été franchie en 2012 avec un avancement majeur du PADD, du rapport de présentation et des orientations d'aménagement et de programmation, et avec l'amorce du zonage et de la réglementation.

LES PROJETS RÉALISÉS

Scénarii métropolitains

- Enjeux portuaires de la région transfrontalière de Strasbourg [Les notes de l'ADEUS n° 63], [07/2012](#)
- Le jeu de la résilience : tester une méthode d'évaluation [Les expertises de l'ADEUS], [10/2012](#)
- Expertise sur la possibilité d'intégration à la CUS de la Communauté de communes Les Châteaux [diaporama], [10/2012](#)

Documents cadre

♦ Evolution du SCoTERS

ZOOM

- Analyse des résultats de l'application du SCOTERS [Rapport d'évaluation + annexes], [05/2012](#)
- Appui à la mise en oeuvre des groupes foncier et économie et animation des 3 rencontres intercommunales [diaporamas]
- Note de présentation de la modification n° 2 du SCOTERS, [12/2012](#)

♦ PLU communautaire de la CUS

- Elaboration en cours
- Workshop : outil d'aide à la décision pour la définition du Projet d'aménagement et de développement durables, [01/2012](#)

♦ Plan climat énergie de la CUS

ZOOM

- Plan climat de la CUS : vulnérabilité climatique et énergétique du territoire [Les expertises de l'ADEUS], [12/2012](#)

ZOOM

♦ Evaluation à mi-parcours du PLH de la CUS

- Réalisation de fiches thématiques [12 fiches], [01/2012 - 05/2012](#)
- Réalisation de fiches territoriales par communes et par quartiers de Strasbourg [37 fiches], [07/2012](#)

Analyse et évaluation des effets du SCoT de la Région de Strasbourg

Le SCOTERS a été adopté en juin 2006, autour d'un projet de territoire partagé à l'échelle de 140 communes.

Le Code de l'urbanisme prévoit l'obligation d'évaluer les SCoT après six ans d'application. L'objectif fixé par le Comité syndical a donc été de questionner le projet du SCOTERS et de débattre des conclusions avant le 1^{er} juin 2012.

Cette analyse a été un temps fort de la vie du SCOTERS. Il s'agissait d'observer ses orientations et leurs effets, afin de déterminer si une révision ou des adaptations du document étaient nécessaires.

Parmi les premiers SCoT de France approuvés, il a donc été parmi les premiers également à réaliser ce travail de remise en question. Cette démarche innovante s'est articulée autour de deux axes d'analyse :

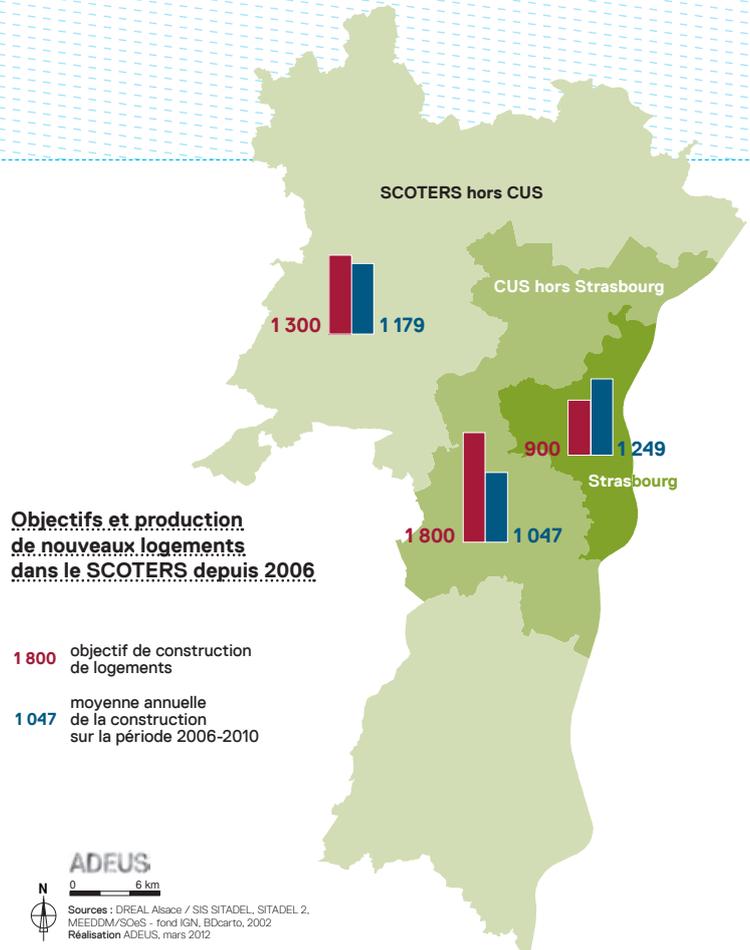
- débattre du projet de territoire avec les élus,
- mesurer et qualifier les effets du Schéma.

La première approche a permis de tracer une feuille de route politique, à partir du retour d'expérience des maires. Le second axe de travail s'est appuyé sur des indicateurs de suivi et d'évaluation, pour partie en place dès l'approbation du SCOTERS.

Les résultats de cette évaluation ont permis de mettre en avant le caractère vivant du document, par son appropriation par les différents acteurs du territoire. Il est également ressorti le besoin de mise en conformité avec le Grenelle, notamment par l'intégration d'objectifs chiffrés de consommation foncière ou d'un Document d'aménagement commercial ainsi que par l'évolution du dispositif environnemental. Enfin, la nécessité d'ajustements réglementaires ou de mise en œuvre a été pointée : l'amélioration de la lecture de l'armature urbaine ou l'interprétation de l'orientation sur la protection des coteaux viticoles.

A l'issue de ce travail de plus d'un an et demi, le Comité syndical a décidé de confirmer le projet de territoire et d'y apporter un certain nombre d'évolutions successives. Deux groupes de travail se sont structurés pour préparer certaines d'entre elles, sur les questions du foncier et de l'urbanisme commercial.

La modification n° 2 du SCOTERS, initiée dans la foulée de l'évaluation, a amorcé certaines évolutions du point de vue réglementaire.



Plan climat de la CUS : vulnérabilité climatique et énergétique du territoire

Le Plan climat énergie territorial (PCET) est un projet territorial de développement durable, dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique¹. Deux objectifs sont visés par le PCET :

- L' « Atténuation » (volet 1), pour limiter l'impact du territoire sur le climat en réduisant les émissions de gaz à effet de serre ;
- L' « Adaptation » (volet 2), pour réduire la vulnérabilité du territoire aux événements climatiques. L'adaptation doit permettre d'exploiter les opportunités offertes par les changements climatiques, de minimiser les risques qu'ils induisent ou d'en surmonter les conséquences.

Ce second volet, élaboré par l'ADEUS, a permis de formaliser l'analyse de la vulnérabilité de la CUS au climat et à l'énergie et ses grands enjeux d'adaptation. A partir de groupes de travail thématiques, des pistes d'actions possibles pour s'adapter aux évolutions climatiques et énergétiques ont été identifiées et s'articulent notamment autour de :

- l'amélioration de la connaissance des aléas et des risques ;
- la coordination des réflexions entre différents services de la collectivité ou avec les autres partenaires pour garantir la prise en compte globale de l'aléa ;
- le financement de mesures « sans regret », où l'effort d'investissement servira plusieurs causes ;
- le développement d'actions prescriptives dans les opérations d'aménagement pour limiter l'exposition des biens et des personnes ;
- le développement de la culture du risque au sein des services et des populations.

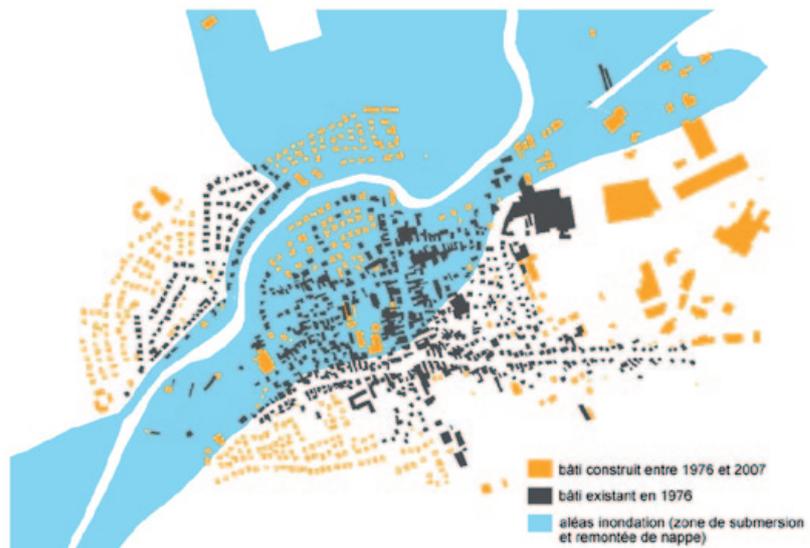
Enfin, l'adaptation au changement climatique peut être également vue comme une opportunité de pouvoir mener des actions à fort capital sympathie auprès des citoyens (végétal en ville, ...).

1. Institués par le Plan climat national et repris par la loi Grenelle 1 et le projet de loi Grenelle 2, les PCET constituent un cadre d'engagement pour le territoire et devront être compatibles avec le Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE).

Pour poursuivre l'élaboration de la stratégie d'adaptation sur la CUS, ces pistes d'actions seront priorisées dans un second temps, puis intégrées dans un plan d'action commun articulé avec les autres échelles de compétences. Ce sera l'objet de la seconde étape de travail pour 2013.

L'urbanisation dans des zones exposées : une sensibilité plus forte du territoire aux inondations

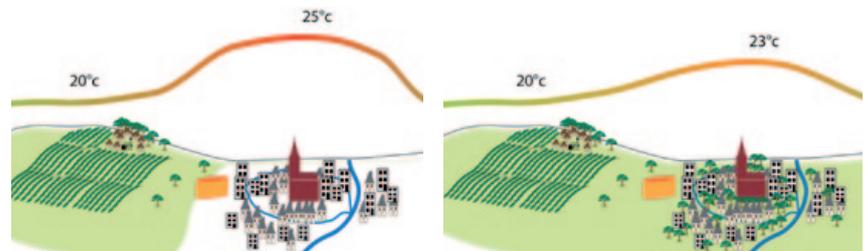
Source ADEUS, 2012



Le développement urbain des dernières décennies dans des zones exposées a renforcé la sensibilité du territoire aux inondations.

Atténuation du dôme de chaleur sur l'agglomération strasbourgeoise

Source ADEUS, 2012



L'îlot de chaleur urbain (élévation de température en milieu urbain par rapport aux zones rurales voisines) est lié à des microclimats artificiels provoqués par les activités humaines et l'urbanisme. Le végétal en ville permet d'abaisser de 2°C en moyenne la température en milieu urbain, et jusqu'à 8°C lors de pics de chaleur.

Évaluation à mi-parcours du Programme local de l'habitat de la CUS

Une obligation réglementaire

Le quatrième Programme local de l'habitat (PLH) de la Communauté urbaine de Strasbourg a été adopté le 27 novembre 2009, pour une durée de six ans. Outre les bilans annuels de réalisation, la réglementation oblige à évaluer le programme à mi-parcours. L'objectif consiste à dresser le bilan de la première moitié d'exercice et à réajuster le cas échéant les prescriptions initiales.

Une double approche

Cette évaluation a été envisagée en deux approches complémentaires, thématiques et territoriales. Elles ont nécessité la définition préalable d'un référentiel, avant de le croiser avec l'expertise des élus et des acteurs de terrain.

Une organisation rodée

De février à juin 2012, 12 groupes thématiques se sont réunis, associant divers services de la CUS et partenaires intervenant dans la mise en œuvre du PLH. Pour ce faire, chaque groupe disposait préalablement d'une fiche synthétique reprenant les constats et enjeux initiaux, les actions réalisées, le diagnostic mis à jour et enfin les propositions d'actions à poursuivre pour la durée restante.

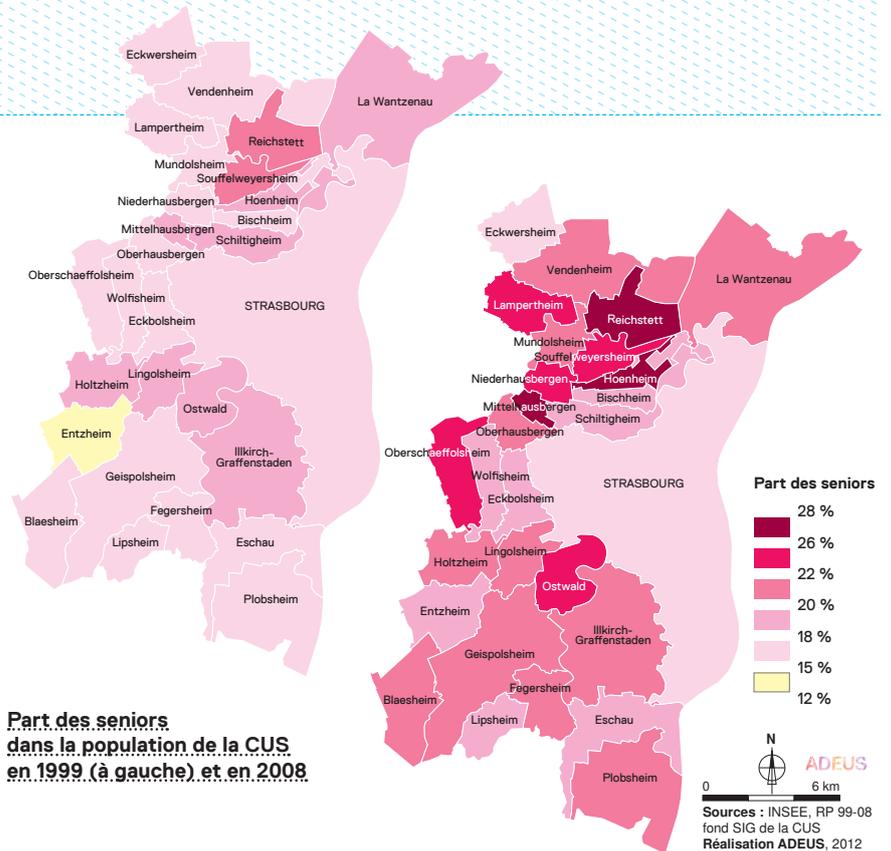
Le rôle de l'ADEUS

L'ADEUS a accompagné la CUS tout au long du processus évaluatif, en préparant les fiches thématiques ainsi que les fiches territoriales. Elle a également assuré l'animation et la synthèse de certains groupes thématiques.

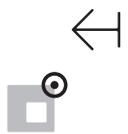
Quelles suites pour l'avenir ?

L'évaluation à mi-parcours du PLH est une étape importante dans la vie de ce document, puisqu'elle permet de confirmer les orientations prises initialement et de réorienter ou de préciser certaines actions.

Mais bien plus, dans le cadre de l'élaboration du PLU communautaire, le PLU « tient lieu » de PLH et il s'agit dès lors de trouver les voies et moyens d'inclure la politique de l'habitat et une programmation de la construction globale de la métropole à un horizon beaucoup plus lointain que celui des PLH « classiques ».



Les fiches territoriales



AXE 3



BÂTIR UNE VISION
À PLUS GRANDE
ÉCHELLE

The image is an aerial photograph of a river system. In the foreground, a large concrete dam with multiple spillways spans across the river. The river flows from the bottom left towards the top right. On the right bank, there is a large industrial or port area with numerous buildings, parking lots, and a large stack of colorful shipping containers. The left bank is mostly green with trees and a road. The sky is clear and blue. Overlaid on the image are several white and black icons: a white arrow pointing down, a black asterisk, a black circle with a dot inside, a black 'X', a white speech bubble, a black circle with a dot inside, a black square, and a black square with a white diagonal line.

AXE 3

BÂTIR UNE VISION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

Le développement des territoires doit prendre en compte un nombre croissant de questions, dans une logique de développement durable et d'évolution des territoires liée aux réformes administratives.

Il intègre à la fois des acteurs différents (État, Région, Kreis, Département, Communautés urbaine ou de communes...), et des thématiques spécifiques (démographie, habitat, environnement, économie, déplacements...).

L'espace régional et transfrontalier est aujourd'hui l'espace d'enjeu principal de cette grande échelle. Il est donc nécessaire d'organiser d'abord la cohérence, mais également la synergie entre les partenaires et leurs politiques publiques.

S'appuyer sur une expertise, fruit d'une bonne compréhension du fonctionnement des territoires, et sur une vision globale de l'armature urbaine est donc un préalable indispensable.

BÂTIR LES TERRITOIRES DE L'EURORÉGION

Dans le cadre du programme de travail partenarial, une rencontre transfrontalière s'est tenue en 2012 avec des aménageurs du Rhin supérieur. Les débats ont fait émerger la nécessité de trouver des actions opérationnelles de mise en œuvre des planifications élaborées sur notre territoire transfrontalier. Il a été proposé lors des échanges que l'ADEUS soit partie prenante et plateforme de débats entre acteurs allemands et français pour construire notre Eurorégion.

Les travaux développés par l'ADEUS avec l'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM) dans le cadre du Pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse contribuent aussi à la construction de l'Eurorégion, avec notamment des réflexions sur la grande accessibilité au pôle et sur l'intégration des bassins d'emploi.

En plus des questions d'accessibilité dans le pôle, l'Agence a aussi développé un diagnostic des territoires qui seront traversés par le transport en site propre de Wasselonne à Strasbourg (TSPO). L'objet de ce diagnostic est de faire émerger les articulations nécessaires entre l'urbain et l'organisation des modes de transports.

Les travaux d'accompagnement de la plateforme PREFACE ont permis de faire le point de la consommation foncière à l'échelle des territoires de SCoT et d'identifier les secteurs d'enjeux pour le foncier. Ces travaux ont commencé à s'ouvrir sur une approche régionale et seront approfondis en 2013.

Concernant les documents cadre, il faut signaler la finalisation du PLU de la ville de Haguenau. Après plusieurs années d'élaboration, la ville possède maintenant un outil de planification enrichi des exigences du Grenelle et des besoins en développement durable. Le PLU intercommunal de la Communauté de communes de Bischwiller suit son cours avec l'objectif d'un arrêt en 2013.

En ce qui concerne les SCoT, celui de la Bruche est entré dans sa deuxième année d'élaboration et celui de l'Alsace du Nord a préparé sa révision pour 2013.

LES PROJETS RÉALISÉS

Région métropolitaine

- ♦ **Rencontre des aménageurs et urbanistes du Rhin supérieur**
 - Présentations ADEUS [3 diaporamas bilingues] et table-ronde [vidéo], [10/2012](#)

ZOOM

- ♦ **Pôle métropolitain CUS/Mulhouse**
 - Séance plénière à Strasbourg : Portrait de territoire [diaporama], [06/2012](#)
 - Groupe de réflexion stratégie d'accessibilité à Mulhouse : Premiers éléments de diagnostic [diaporama], [10/2012](#)

Armature régionale

ZOOM

- ♦ **Accompagnement de la plateforme PREFACE**
 - Participation à l'atelier Identification des secteurs à enjeux [diaporama], [05/2012](#)
 - Participation à deux ateliers du groupe de travail SIG URBA [diaporama], [05/2012](#)
- ♦ **Accompagnement SRCE**
 - Trame verte et bleue : La compréhension et l'intégration des questions écologiques dans les documents d'urbanisme [10 fiches], [11/2012](#)
- ♦ **Le port de Strasbourg dans la région**
 - Restitution des enquêtes flux de marchandises de la zone portuaire de Strasbourg [diaporama], [03/2012](#)

Documents cadre

- ♦ **SCoT de la Bruche**
 - Elaboration en cours : réalisation du diagnostic et de l'état initial (PPA)
- ♦ **Mise en oeuvre du SCoTAN**
 - Organisation de 4 ateliers thématiques [diaporama], [04/2012 - 09/2012](#)
 - Organisation de la « Matinée du SCoTAN » [diaporama], [10/2012](#)
 - Suivi des orientations du SCoTAN [Les expertises de l'ADEUS], [10/2012](#)
 - Liaison Haguenau-Pays de Hanau [Les notes de l'ADEUS n° 91], [12/2012](#)
- ♦ **PLH de Haguenau**
 - La mise en oeuvre du suivi du programme local de l'habitat de Haguenau [Les notes de l'ADEUS n° 80], [07/2012](#)
- ♦ **PLH de Saverne**
 - Evaluation à mi-parcours du PLH de la Région de Saverne [Les expertises de l'ADEUS], [12/2012](#)
- ♦ **Suivi du Plan départemental de l'Habitat**
 - La vacance dans le parc privé : zoom sur l'Alsace du nord et la Bande rhénane nord [Les notes de l'ADEUS n° 88], [11/2012](#)
 - L'occupation du parc social bas-rhinois à l'épreuve des parcours résidentiels [Les notes de l'ADEUS n° 95], [12/2012](#)
- ♦ **PLU de la Communauté de communes de Bischwiller**
 - Elaboration en cours : réalisation du diagnostic et du PADD, [11/2012](#)
 - POS - modification n° 6 : dossier approuvé, [12/2011](#)
- ♦ **PLU de Haguenau**
 - Dossier approuvé, [11/2012](#)

ZOOM

- ♦ **PLU de Haguenau**
 - Dossier approuvé, [11/2012](#)

Le Pôle métropolitain : quels liens et quelles mobilités entre les deux agglomérations ?

Le Pôle métropolitain a vocation à formaliser et resserrer les liens de coopération des deux agglomérations. Il doit permettre de renforcer la visibilité européenne, promouvoir l'excellence territoriale, exprimer une vision commune de l'offre métropolitaine et offrir un cadre pour répondre à des problématiques communes.

Le Pôle métropolitain a adhéré aux agences des deux agglomérations et leur a demandé de l'accompagner pour définir sa stratégie d'accessibilité.

Les diagnostics ont porté sur deux grands thèmes : l'AURM traite la question de la grande accessibilité tandis que l'ADEUS s'interroge sur la nature des relations (caractéristiques des migrations pendulaires principalement) entre les deux agglomérations et les articulations avec les autres territoires.

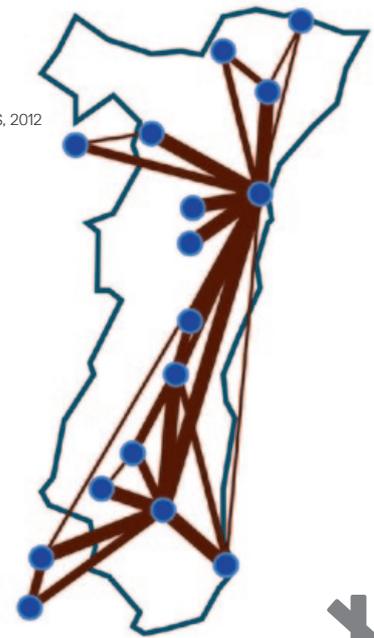
Les migrations pendulaires croissantes en nombre et en distances depuis 30 ans sont représentatives du phénomène de métropolisation à l'œuvre. Les flux entre les deux agglomérations, bien que minoritaires en comparaison avec l'ensemble des flux péri-urbains, sont toutefois significatifs par rapport à la distance de 100 km qui sépare les deux pôles. Sur ces flux, les jeunes, les cadres et les personnes très diplômées sont fortement surreprésentés.

Dans les migrations entre les deux pôles, la part des transports en commun est élevée, bien qu'il reste des marges de manœuvre importantes. Afin de renforcer ces usages, l'ADEUS souligne le caractère déterminant des questions de tarifications intégrées et plus encore celles de localisation des emplois à proximité des gares centrales. Toutefois, l'étude interroge également la pertinence de renforcer ces migrations (quel que soit le mode utilisé) qui doublent presque à elles seules le budget temps de transport quotidien moyen.

Parallèlement, l'ADEUS a missionné Nadine Cattan pour réaliser des zooms à partir des travaux réalisés pour la DATAR, basés sur l'approche relationnelle des flux. Elle apporte une lecture nouvelle sur les territoires en rupture avec l'analyse classique des stocks et dessine l'intensité et la figure des interrelations entre les territoires. La relation Strasbourg-Mulhouse apparaît dans ce cadre comme clairement structurante pour la région.

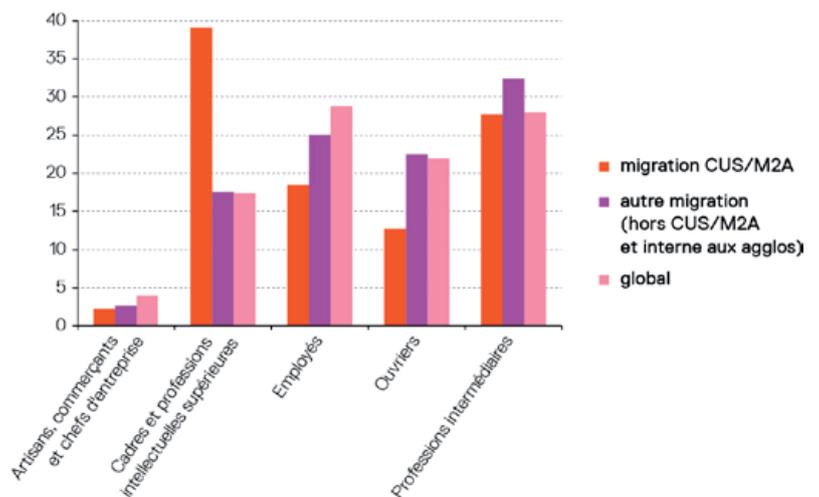
Synthèse des liens principaux du système urbain Strasbourg-Mulhouse

Source : CNRS - Réalisation Nadine Cattan, ADEUS, 2012



Flux pendulaires CUS/M2A : distribution selon les CSP (en %)

Source : INSEE, RP 2009



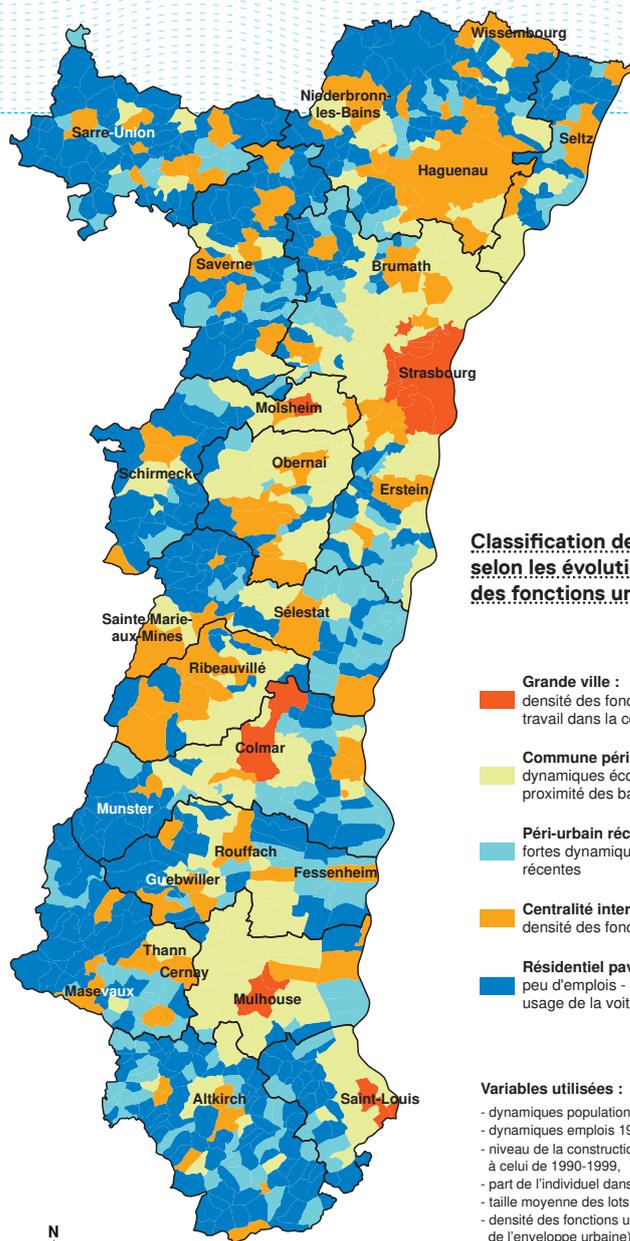
Accompagnement de la plateforme PREFACE

Lancée par l'Etat et la Région en 2010, la Plateforme régionale de foncier en Alsace et de la consommation des espaces (PREFACE) est une instance régionale d'observation et d'échanges sur le foncier. La plateforme a pour ambition de partager les méthodes et les réflexions et de nourrir les débats liés particulièrement à la question foncière, en lien avec l'aménagement du territoire. L'enjeu est de concilier les impératifs de développement des territoires, avec la non moins impérieuse obligation de réduction de la consommation des terres agricoles, naturelles et forestières.

L'Agence est intervenue en 2012 en accompagnant techniquement la plateforme selon plusieurs axes :

- l'analyse des dynamiques foncières en Alsace, en lien avec l'observatoire du foncier et des évolutions des territoires ;
- l'identification des secteurs à enjeux ;
- l'accompagnement sur les questions de prospective, projections démographiques et besoins en logements ;
- la participation au groupe de travail SIG Urba.

Des présentations faites par l'ADEUS ont alimenté d'une part les groupes techniques et le comité de pilotage. Elles ont porté, à travers les thématiques de la démographie, du logement, des migrations quotidiennes et résidentielles, du foncier, ..., sur les grandes évolutions des fonctions urbaines et leurs localisations, avec des angles d'analyse particuliers : étalement urbain, périurbanisation, évolutions des aires d'influence des agglomérations, ...



Classification des communes alsaciennes selon les évolutions récentes des fonctions urbaines

- Grande ville :**
densité des fonctions urbaines - collectif - travail dans la commune - usage des TC
- Commune périurbaine :**
dynamiques économiques - collectif sur-représenté - proximité des bassins d'emplois
- Péri-urbain récent (ou lointain) :**
fortes dynamiques résidentielles et économiques récentes
- Centralité intermédiaire et commune relais :**
densité des fonctions - emplois - collectif
- Résidentiel pavillonnaire :**
peu d'emplois - faibles dynamiques économiques - usage de la voiture

Variables utilisées :

- dynamiques population 1999-2009,
- dynamiques emplois 1999-2009,
- niveau de la construction 2000-2009 rapporté à celui de 1990-1999,
- part de l'individuel dans la construction,
- taille moyenne des lots dans les constructions récentes,
- densité des fonctions urbaines (pop + emplois/surface de l'enveloppe urbaine),
- rapport entre les emplois dans la commune et la population de la commune,
- part des actifs travaillant dans la commune de résidence,
- distance moyenne parcourue par les actifs sortants,
- usage de la voiture pour les migrants alternants

0 40 km
ADEUS
Source : DREAL - SITADEL - INSEE RP 1999-2007-2009
Réalisation ADEUS, octobre 2012

PLU de Haguenau : sous l'égide du Grenelle de l'environnement

Le Plan local d'urbanisme de la Ville de Haguenau a été approuvé le 19 novembre 2012. Ce document a la particularité d'être l'un des tous premiers PLU de grande ville alsacienne à intégrer pleinement les dispositions du Grenelle de l'environnement.

Cette élaboration a donné l'opportunité d'approfondir plusieurs axes du développement durable.

La prise en compte de l'environnement

Bénéficiant d'une évaluation environnementale, l'élaboration de ce PLU a permis de développer les savoir-faire des équipes d'étude, avec une intégration poussée des enjeux environnementaux, dictés en particulier par la présence de nombreux sites Natura 2000. Ces savoir-faire trouvent déjà à s'exprimer dans d'autres dossiers, comme les PLU intercommunaux, de la CUS ou de la Communauté de communes de Bischwiller.

Trame verte et bleue et Nature en ville

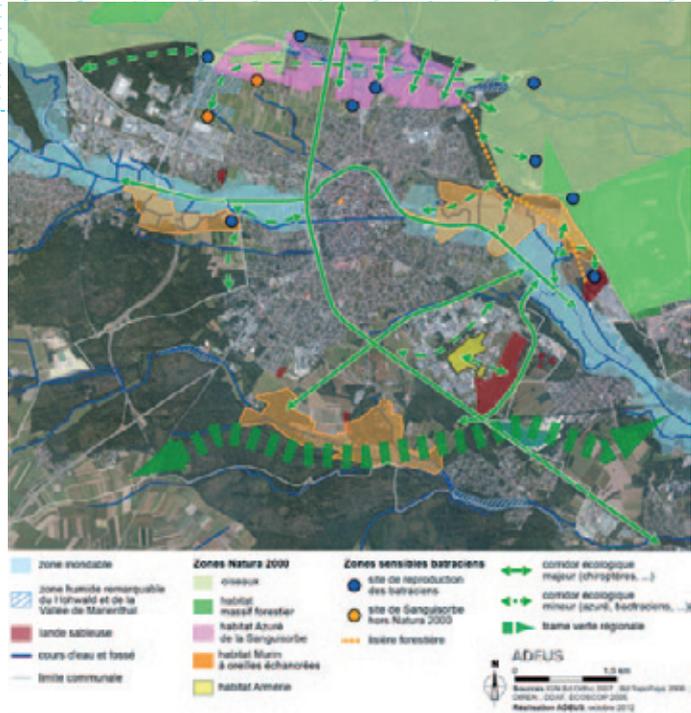
La recherche d'un urbanisme durable liant les concepts d'intensité urbaine, de proximité, de trame verte et bleue et de déplacement actif a été fortement développée lors de l'élaboration de ce document, en particulier dans les secteurs d'extension. Les orientations d'aménagement ont été tout particulièrement utilisées pour la mise en œuvre de mesures de réduction des effets du PLU sur l'environnement. Ce PLU a d'ailleurs été retenu comme exemple dans le panel du guide national sur la prise en compte de la nature en ville.

Lier l'intensité urbaine et les transports collectifs

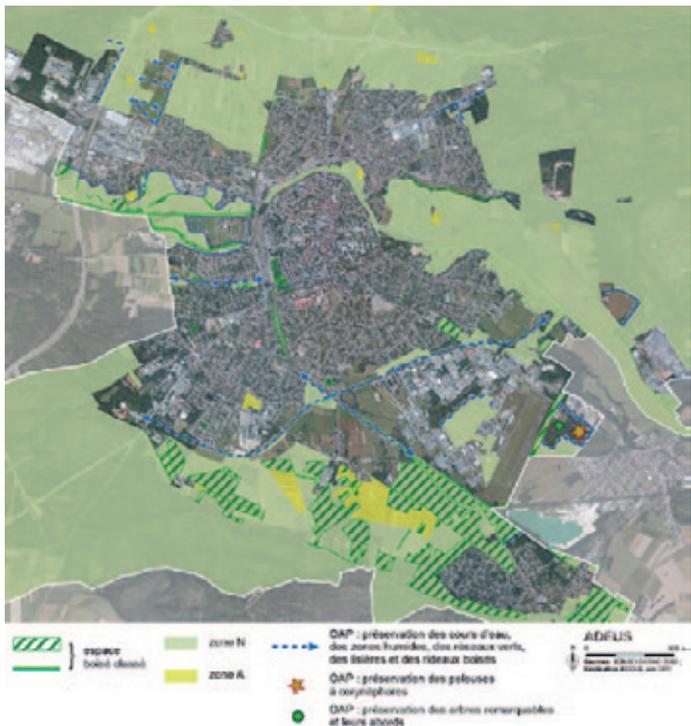
Dès la conception de son PADD, ce PLU a souhaité relier les secteurs de renouvellement urbain aux axes de transport en commun et aux gares. L'organisation des grands secteurs de développement futurs, tant par renouvellement urbain que par extension, s'appuie en particulier sur l'axe ferroviaire et la gare de Haguenau.

Innovations techniques

Du point de vue technique, ce PLU a fait l'objet d'innovations fortes avec l'intégration des justifications exhaustives des différentes prescriptions, avec pour la première fois la mise en place d'un échéancier prévisionnel d'ouverture à l'urbanisation ou celle d'objectifs de réduction de la consommation foncière.



Enjeux environnementaux



Prescriptions de prise en compte de l'environnement

AXE 4

ADAPTER LE TERRITOIRE
À SON ENVIRONNEMENT
ET À LA VIE DES GENS



AXE 4

ADAPTER LE TERRITOIRE À SON ENVIRONNEMENT ET À LA VIE DES GENS

L'appui aux communes obéit à plusieurs logiques qui agissent en complémentarité. Il permet tout d'abord aux collectivités l'accès à une ingénierie territoriale et d'étude de pointe, dans un souci d'apporter des compétences peu disponibles sur le territoire : pédagogie de projet, de documents d'urbanisme et de programmation aux élus, conseils techniques, méthodologiques et stratégiques, approches innovantes (ex. Grenelle)...

Cet appui aux communes permet aussi de développer, d'enrichir et de diffuser des méthodologies nouvelles sur le territoire et auprès des partenaires de l'Agence : approche environnementale de l'urbanisme, programmation urbaine adaptée, démarches de concertation, prise en compte des nouveaux enjeux climatiques et énergétiques, etc.

C'est enfin, pour l'Agence, l'occasion de s'enrichir de l'apport du terrain et d'éclairer ses réflexions stratégiques et son expertise, vérifiant ainsi leur pertinence et leur adéquation lors de mises en oeuvre de projets ou de documents cadres.

RECHERCHE-ACTION : INGÉNIERIE, MÉTHODES ET PROJETS

En 2012, l'Agence a développé ses bases en recherche-action en intensifiant ses liens avec les laboratoires de recherche strasbourgeois comme le labo « Architecture, morphogenèse urbaine et projet » (AMUP) de l'ENSAS et l'INSA, puis avec l'Université de Strasbourg et le réseau de recherche « Politiques et dynamiques des territoires » et le BETA (Bureau d'économie théorique et appliquée).

L'ADEUS a aussi créé des liens en France avec le « Groupe de prospective DATAR » dans le cadre de travaux sur le Pôle métropolitain, le « Forum français pour la sécurité urbaine » pour les travaux de l'Agence sur les ruptures sociétales, et en Europe avec le « Laboratoire de sociologie urbaine à l'École polytechnique fédérale de Lausanne » pour son enquête Modes de vie.

L'Agence a aussi poursuivi ses travaux en groupes de réflexion dans lesquels on peut relever des avancées en termes de partage des connaissances et d'acculturation des partenaires, notamment autour du Grenelle, de l'armature verte et du lien entre organisation du territoire et besoins en énergie.

L'ADEUS est aussi impliquée dans le développement des méthodes, au niveau national, pour enrichir son expertise et en faire bénéficier ses partenaires par l'entremise de sa participation à l'élaboration des politiques publiques et des documents cadre. L'Agence travaille avec le GRIDAUH, groupe de recherche national sur le droit en urbanisme, dans des travaux sur l'évolution du droit et la rédaction des documents cadre. Elle est aussi impliquée dans les groupes de travail concernant le patrimoine et la planification urbaine avec la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU).

LES PROJETS RÉALISÉS

• Métropole durable

→ Défrichage de la question de l'autonomisation énergétique du territoire métropolitain

[Réunions partenariales], [06/2012](#) - [10/2012](#)

ZOOM

• Plateforme technique partenariale

→ Organisation de 3 ateliers « Grenelle » :

Dispositions air, climat, énergie, [05/2012](#) ;

Densification préalable, [06/2012](#) ; Zones humides et évaluation environnementale, [11/2012](#)

• Management des zones d'activités

→ Densité, mixité, qualité en zone d'activités : obstacles et outils [Les notes de l'ADEUS n° 82], [10/2012](#)

ZOOM

• Expertises nationales

→ Participation à la rédaction de fiches GRIDAUH « Ecriture des SCoT » [2 fiches], [03/2012](#)

Défrichage de la question de l'autonomisation énergétique du territoire métropolitain

Lors des ateliers de prospective organisés par l'ADEUS en 2011, les enjeux énergétiques dans le développement métropolitain ont été soulevés par les partenaires.

Au moment où l'énergie réinterroge la façon d'aménager le territoire, son intégration dans le domaine de l'urbanisme est un exercice nouveau. Comme chaque secteur consommateur joue un rôle dans la moindre dépendance énergétique, cela implique une lecture globale des politiques territoriales, pour laquelle des outils d'analyse transversale sont à inventer.

L'ADEUS a organisé trois ateliers avec ses partenaires pour débattre de la faisabilité de l'autonomisation énergétique du territoire et de ses implications. Le partage d'expertises s'est déroulé en trois temps et a concerné :

- les enjeux énergétiques locaux et les échelles territoriales pertinentes,
- les retours d'expériences et les projets des acteurs de l'énergie (ES, AREAL, CUS, ORTAL),
- l'autonomie énergétique du territoire métropolitain en 2040 selon les scénarios élaborés en 2011 par l'ADEUS.

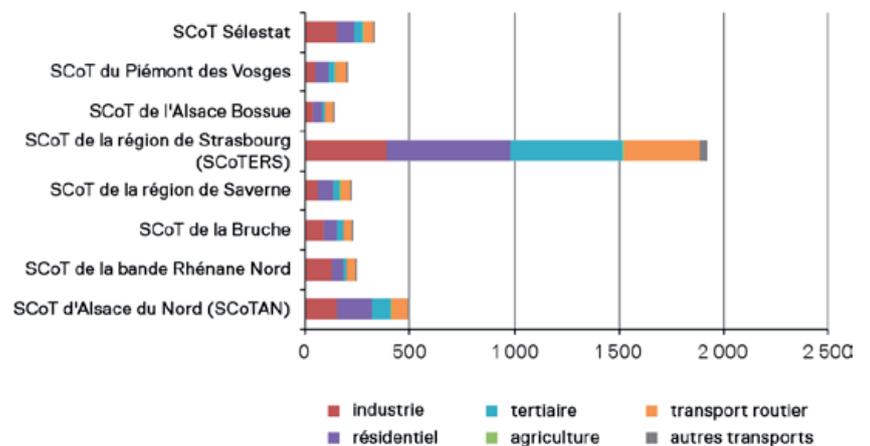
Offrant une interface nouvelle d'échanges entre énergéticiens, collectivités et urbanistes (spécialistes du transport, de l'habitat, ...), ces rencontres ont permis de confronter les imaginaires de chacun face aux enjeux énergétiques actuels et futurs de notre métropole. Si l'atteinte d'une autonomie énergétique sur la métropole reste un idéal, ce sont les chemins possibles à parcourir pour tendre vers une moindre dépendance énergétique qui ont été au cœur des débats.

Le partage d'une vision commune est un préalable nécessaire pour rendre visible toute stratégie et permettre de coordonner les actions déployées par les acteurs du territoire (collectivité, acteurs privés, société civile).

L'urgence d'action face aux enjeux énergétiques et l'importance des coûts induits pour en diminuer la dépendance implique d'aller au-delà de l'efficacité énergétique pour maîtriser les besoins et d'appuyer l'innovation sociale. Le niveau d'intervention publique, l'échelle de financement et de décision ressortent comme étant des questionnements prépondérants pour la mise en place d'une planification territoriale de l'énergie (réseaux d'énergie renouvelable, opérations de rénovation, ...).

Consommation d'énergie primaire dans les SCoT du Bas-Rhin en 2010 (en ktep).

Source : ASPA - Base de données Invent'Air, réalisation ASPA, 2012



Notre organisation territoriale actuelle, sous-tendue par la logique de « zoning » de ces dernières décennies, est fortement consommatrice et dépendante en énergie.



La gestion de l'espace en zone d'activités

Face à la recherche d'attractivité économique du territoire et à la rareté croissante du foncier, la question de la gestion de l'espace en zone d'activités apparaît de plus en plus prégnante dans les choix d'aménagement des collectivités.

Comment optimiser/densifier les zones d'activités existantes ? Quels modes de production de nouvelles zones ? Quel potentiel de mixité au sein du tissu urbain et dans les zones d'activités ? Comment mieux intégrer ces zones dans le fonctionnement urbain ?

C'est dans ce cadre de questionnement qu'une réflexion partenariale a été lancée en 2010 à l'initiative de la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin et de la CUS en vue de partager enjeux et leviers à mettre en œuvre. Elle a été alimentée par :

- deux rencontres d'experts dans la production de foncier économique,
- une matinée formation animée par un expert conseil en « gestion durable des zones d'activités » et ouverte aux partenaires,
- le recueil de l'avis du Club de l'Immobilier d'Entreprise de Strasbourg et du Bas-Rhin (nouveau membre de l'Agence) sur les obstacles opérationnels et financiers à la mixité/densification,
- des éléments de benchmark.

Les échanges ont mis en évidence la difficulté de généraliser des règles et des enjeux de densité/mixité/qualité en lien notamment avec les spécificités de chaque zone et chaque filière économique (spécificités techniques, exigences de marché, caractère évolutif de la fiscalité et des réglementations...).

Le constat global de faible performance des zones d'activités nécessite par ailleurs de passer d'une logique « foncière » à une logique de « site d'accueil » afin de rendre ces territoires attractifs de façon pérenne.

L'intervention de la puissance publique et la recherche de partenariat public-privé semblent indispensables au développement d'une culture commune et de formes urbaines plus denses exploitant les marges de manœuvre identifiées (rationalisation des usages de l'espace par la mutualisation, montée des constructions...).



Rencontre d'experts du 19 mai 2010 autour de l'analyse des zones tertiaires de PII et E3 à partir de leurs conditions de production, usages et vécu

De gauche à droite : Frédéric Sempé (CUS), Joseph Kleinpeter (ASPA-AUEEEM), Didier Hertzog (ADIRA), Jacqueline Tribillon (CUS), Vincent Triponel (DTZ-AUEEEM), Paul Maechel (architecte), Stella Staub (SCoTERS).



PII : un exemple de spécialisation fonctionnelle dans une recherche de valeur ajoutée et d'attractivité, impliquant un portage long de la zone

Sur notre territoire métropolitain, le Parc d'Innovation d'Illkirch-Graffenstaden, né en 1985 sous l'idée d'un cluster rapprochant des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et des entreprises privées, dispose d'un comité de pilotage et d'un règlement d'urbanisme qui ciblent les activités autorisées à s'implanter. 25 ans après sa création, son taux de remplissage est de moitié.

AXE 5



FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS



AXE 5

FAIRE ÉVOLUER L'AGENCE AVEC SES MISSIONS

L'ADEUS a continué en 2012 ses efforts dans l'adaptation de son organisation aux changements institutionnels et économiques. Après un travail engagé en 2010 pour faire évoluer son mode de fonctionnement en garantissant l'équilibre charges et ressources, l'Agence a continué la modernisation de ses outils.

2012 a été marquée par le développement du Portail de données de l'Agence à destination de ses partenaires pour une opérabilité dans les années à venir.

Ses moyens de partage et de communication ont aussi été enrichis par des compléments aux fonds photographique et vidéo.

La veille documentaire a été adaptée de façon à faire émerger les tendances en aménagement du territoire et les nouveaux processus et méthodes qui peuvent alimenter les travaux de l'Agence.

POSITIONNEMENT DE L'AGENCE

2012 a été une année de mise en œuvre réelle de la mutualisation du travail avec les partenaires. Dans un contexte économique complexe, les propositions de mutualisation des travaux de l'Agence se sont avérées positives, tant sur le plan des contenus que pour l'équilibre charges et ressources de l'Agence.

Ce travail transversal a été enrichi d'une meilleure contractualisation entre l'ADEUS et ses membres, grâce à des échanges réguliers et des outils de pilotage adaptés. Ainsi, les partenariats avec les 35 membres ont été renforcés. En 2012, la Communauté de communes de Saverne, le Pôle métropolitain et la Maison de l'emploi ont rejoint les membres titulaires de l'agence.

LES MOYENS DE PARTAGE ET DE COMMUNICATION

L'ADEUS a conservé en 2012 son objectif de faciliter l'accès à son expertise, en produisant des livrables faciles d'accès et surtout synthétiques pour être facilement appropriables par ses partenaires et le grand public. L'Agence a travaillé en 2012 sur 145 projets, produisant plus de 150 livrables sous forme de notes, d'indicateurs, de présentations, d'expertises, d'actes, de vidéos... Ces productions ont permis une acculturation progressive autour du développement durable et des réflexions en prospective adaptées à l'organisation du territoire.

LA MODERNISATION DES OUTILS

L'Agence a lancé en 2012 un travail majeur de restructuration de ses données pour en optimiser l'utilisation et le traitement pour ses travaux, mais aussi pour rendre ses données accessibles par requêtage à ses partenaires dans un avenir proche. Il s'agit en effet d'un projet sur trois ans qui se réalisera en deux étapes : centralisation et organisation transversale des données de l'ADEUS, puis construction d'une base de données commune aux observatoires thématiques et aux données géographiques avec mise en place d'outils de « requêtage » ad hoc.

L'information nécessaire à la production des livrables a aussi été enrichie de documents et ouvrages que l'on retrouve dans son centre de documentation. Les équipes projet bénéficient aussi d'une photothèque récemment mise à jour, pour illustrer et vulgariser les analyses abordées. Les partenaires ont accès à la photothèque et des demandes ont été faites dans ce sens en 2012.

LES PROJETS RÉALISÉS

- Rapport d'activités 2011, [01/2012](#)
- Programme de travail partenarial 2012, [01/2012](#)

LES CONTRATS SPÉCIFIQUES



LES CONTRATS SPÉCIFIQUES

L'ADEUS réalise ponctuellement des contrats spécifiques, soit pour ses adhérents, soit pour compléter son expertise dans différents champs de compétences.

Ces projets, triés aussi pour le contenu ou leur positionnement stratégique, contribuent à enrichir les réflexions menées dans le cadre du programme de travail partenarial.

METHODE OU INGENIERIE

Dans un objectif de concentrer sa force de travail et son implication dans le programme partenarial, l'ADEUS continue de recentrer son activité extérieure sur les projets à valeur stratégique ou associés à de la recherche-action.

L'Agence a finalisé une étape importante de son intervention en médiation au Luxembourg dans le montage de la stratégie de développement de la Vallée de l'Alzette. La première convention de cinq ans tire à sa fin, ainsi que l'intervention de l'Agence. Ces travaux de médiation et la contractualisation d'accords politiques entre communes et administrations serviront d'exemple pour les futurs travaux transfrontaliers de l'agence.

DOCUMENTS D'URBANISME

L'Agence a finalisé en 2012 le PLU approche environnementale de l'urbanisme de la commune de Brumath. Il s'agit là du dernier dossier de PLU réalisé en contrat privé.

ECLAIRAGES

Dans la perspective de conforter l'observation statistique des agglomérations transfrontalières, l'ADEUS a finalisé avec huit autres agences d'urbanisme un travail d'analyse comparée avec l'Observatoire des territoires de la DATAR, la FNAU et la MOT (Mission opérationnelle transfrontalière).

L'Agence a apporté son expertise et sa connaissance du territoire transfrontalier pour réaliser les cartographies de l'aire fonctionnelle strasbourgeoise, déterminer les indicateurs et identifier les constats pour notre territoire Strasbourg-Ortenau, ainsi que nos spécificités partagées vis-à-vis de l'ensemble des territoires frontaliers français.

LES PROJETS RÉALISÉS

Transfrontalier et armature régionale

- Convention Vallée de l'Alzette (Luxembourg) : construction des accords politiques pour l'aménagement de la vallée
- Secrétariat permanent de l'Association TGV-Est

Documents d'urbanisme

- Approbation du PLU de Brumath (approche environnementale de l'urbanisme), [01/2012](#).

Éclairages

- Enquête loyer CUS 2012 : réalisation d'une enquête visant à mesurer l'évolution des loyers dans la Communauté urbaine de Strasbourg en 2011, [04/2012](#)
- DATAR : contribution aux tableaux de données pour le document collectif FNAU/MOT (complément à l'étude 2011)

ZOOM

Observation statistique des agglomérations transfrontalières : un outil indispensable

Dans les agglomérations frontalières françaises, la prise en compte du territoire mitoyen étranger est un enjeu de plus en plus stratégique pour bon nombre d'entre elles. Cette « partie étrangère » des agglomérations, souvent négligée voire ignorée de l'administration centrale, peut cependant enrichir des fonctions métropolitaines, compléter l'offre d'équipements structurants, offrir de meilleures conditions d'accessibilité, élargir le bassin de consommation, concurrencer le marché du travail local...

Plus que d'autres territoires français, ces régions frontalières révèlent les difficultés à relever les défis de l'ouverture des frontières, de la globalisation de l'économie et du marché unique européen.

Ces constats militent en faveur d'une intégration de ces territoires, en particulier dans le champ de l'observation, pour mieux les comprendre. Ce besoin fait également écho au programme d'études sur les métropoles lancé par la DATAR en 2011.

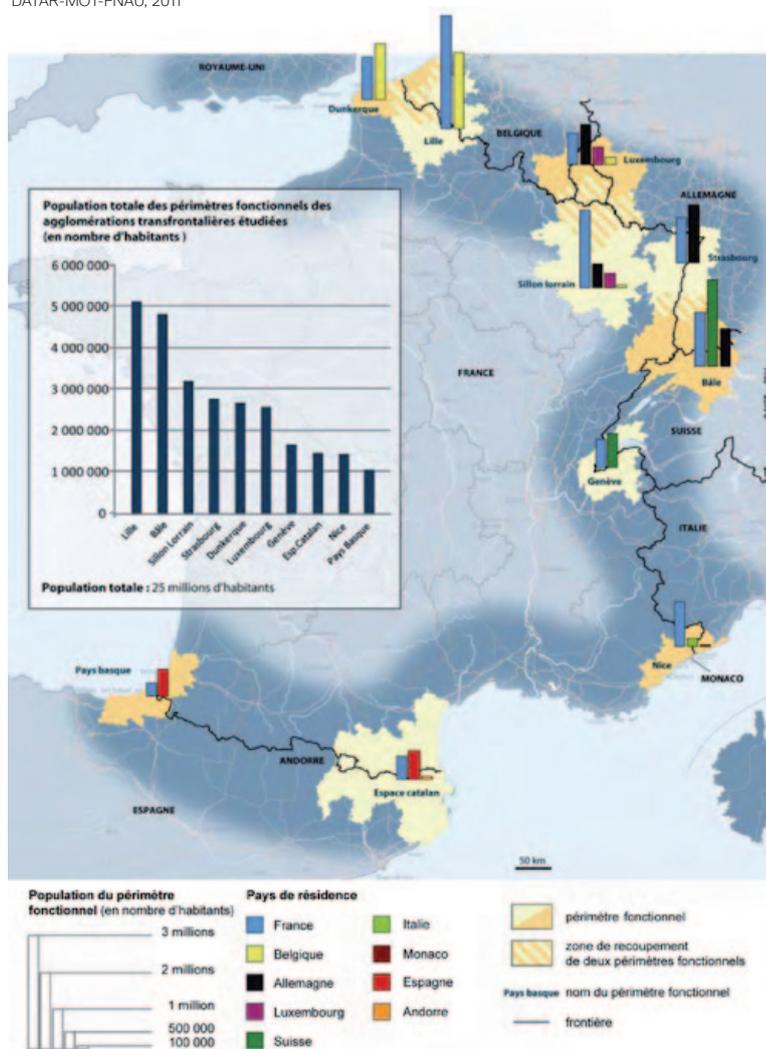
Une initiative de la DATAR

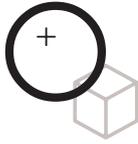
Après une première étude exploratoire menée en 2006 portant sur trois sites transfrontaliers, la DATAR a confié, fin 2010, une mission à la FNAU et à la MOT, en association avec l'INSEE, avec pour objectif de comparer et de cartographier des indicateurs permettant d'appréhender les dynamiques, les différentiels et complémentarités, ainsi que la dimension métropolitaine dans dix agglomérations frontalières. Pour pouvoir comparer des territoires frontaliers aussi différents que la Métropole Côte d'Azur, le Sillon Lorrain ou l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, la DATAR a retenu le concept de périmètre fonctionnel, correspondant à la distance parcourue en une heure de voiture à partir du pôle d'emploi principal.

L'ADEUS, associée à cette démarche, a apporté son expertise et sa connaissance du territoire transfrontalier pour déterminer les indicateurs et réaliser les cartographies de l'aire fonctionnelle strasbourgeoise.

Poids de population des périmètres fonctionnels des agglomérations transfrontalières

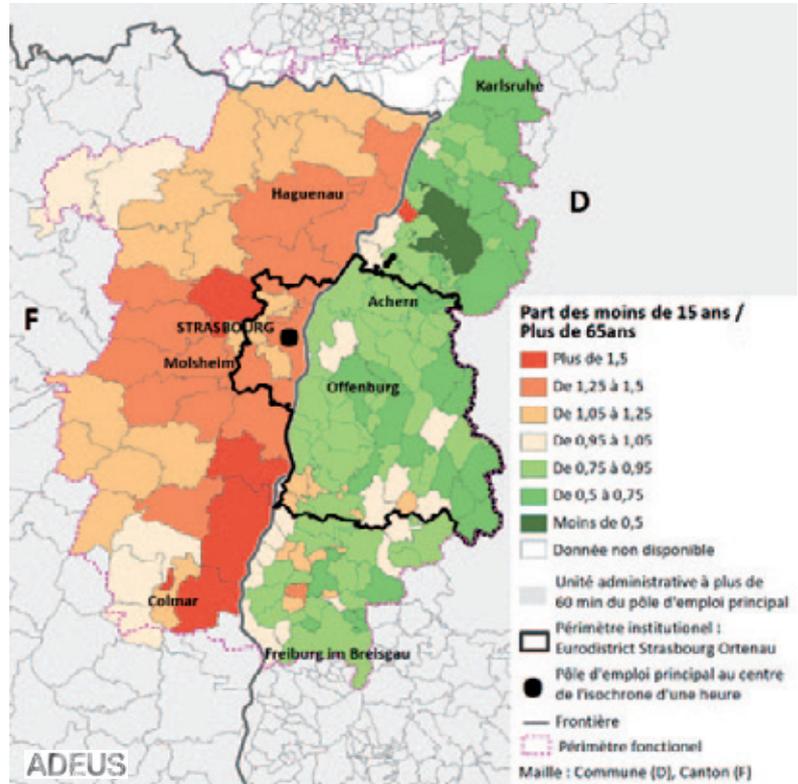
Source : Etude comparée et observation statistique des agglomérations transfrontalières, DATAR-MOT-FNAU, 2011





Périmètre fonctionnel de Strasbourg : Structure par âge comparée Indice de jeunesse

Sources : Statistisches Landesamt 2007, INSEE 2007, fond IGN BDtopo-SIGRS – Réalisation ADEUS 2011



Quels constats pour notre territoire Strasbourg-Ortenau ?

Une frontière démographique : opportunités et/ou menaces ?

Des indicateurs démographiques comme la part des moins de 15 ans dans la population totale et l'indice de jeunesse (rapport entre les moins de 15 ans et les plus de 65 ans) dressent une frontière nette entre les deux rives du Rhin. La dynamique de la population est également plus forte du côté alsacien que dans le pays de Bade, dont les projections visent une stagnation, voire une baisse.

Ces constats interrogent fortement les thématiques du marché du travail et celles du logement pour les années à venir : comment construire un vrai marché du travail transfrontalier pour faire face aux besoins de main d'œuvre du territoire voisin ? La baisse démographique : quelles incidences sur la pression foncière globale dans le territoire ?

Faible appétence pour une intégration résidentielle transfrontalière

L'Ortenaukreis mis à part, peu de Français résident en Allemagne, et les Allemands ne s'éloignent pas beaucoup du Rhin...

Le travail frontalier : un mouvement quasi unidirectionnel... en perte de vigueur

L'Alsace attire très peu d'actifs en provenance des territoires frontaliers voisins. La Suisse a pris le pas sur l'Allemagne depuis quelques années comme principale destination des actifs du Rhin supérieur. Le périmètre Strasbourg-Ortenau n'échappe pas à cette tendance.

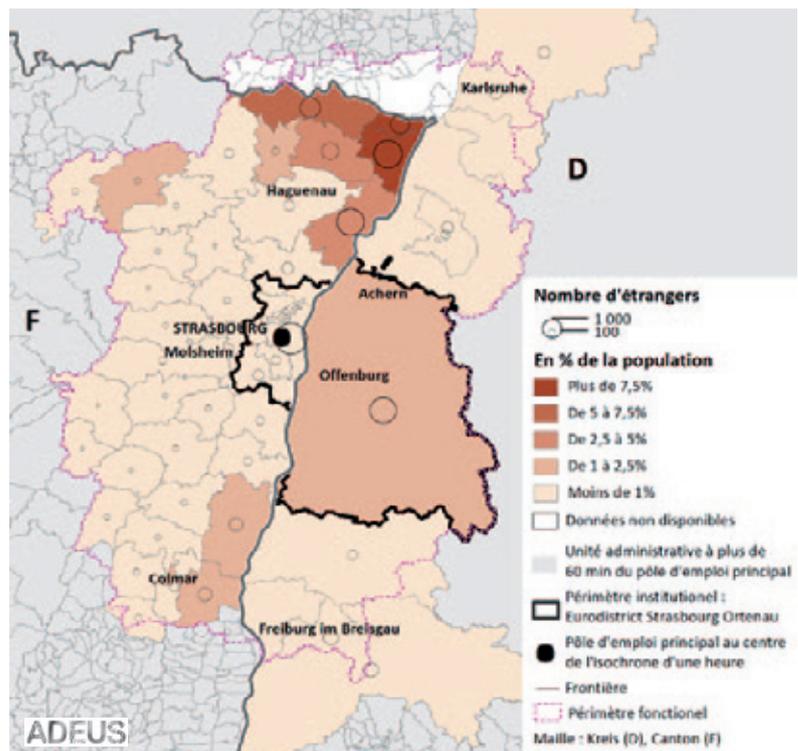
Quelles spécificités partagées pour les territoires frontaliers français ?

Ce sont des territoires dont la dynamique fonctionnelle est contrastée et en grande partie liée à la géographie (relief, fleuve, ...).

Les territoires frontaliers suivent dans leur ensemble et dans de nombreux domaines les comportements de leur territoire national, en dépit de leur position frontalière. Ainsi, le dynamisme de la démographie française détonne par rapport à la situation allemande. Au final, les territoires frontaliers tirent autant profit de la frontière qu'ils ne la subissent.

Périmètre fonctionnel de Strasbourg : Nombre d'habitants de nationalité du pays voisin et part dans la population totale

Sources : Statistisches Landesamt 2007, INSEE 2007, fond IGN BDtopo-SIGRS – Réalisation ADEUS 2011



9 rue Brûlée
CS 80047
67002 Strasbourg
Tél. 03 88 21 49 00
Fax. 03 88 75 79 42
adeus@adeus.org
www.adeus.org

L'équipe de l'ADEUS



© ADEUS - Janvier 2013 / Rapport d'activités 2012

Directrice de la publication : Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS

Équipe projet : Pierre Reibel (chef de projet), Cathie Allmendinger, Christian Dupont, Christel Estragnat, Vincent Flickinger, Yves Gendron, Jean Isenmann, Colette Koenig, David Marx, Camille Massé, Nadia Monkachi, Sophie Monnin, Anne Pons, Mélanie Pous, Ahmed Saïb, Olivier Schmitt, Hyacinthe Sonntag.

Les droits de reproduction (texte, cartes, graphiques, photographies) sont réservés sous toutes formes.

Conception graphique : Atelier Poste4 - Réalisation : Sophie Monnin/ADEUS - Photos : Jean Isenmann/ADEUS

